

SÉANCE RÉGULIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA CÔTE-DE-GASPÉ QUI SE TIENDRA À L'HÔTEL DE VILLE DE GASPÉ, LE MERCREDI 9 JUILLET 2025 À 17 H

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour de la séance régulière du 9 juillet 2025 et inscription à affaires nouvelles, s'il y a lieu
3. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 11 juin 2025

A) Gestion financière et administrative et ressources humaines

4. Acceptation des déboursés du mois de juin 2025
5. Embauche d'un(e) coordonnateur(trice) en comptabilité et administration
6. Approbation du règlement d'emprunt 2025-01 de la Régie intermunicipale de l'énergie de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (voir courriel de Hélène Forest du 25 juin)
7. Répartition du budget 2025-2026 de RénoRégion
8. Désignation d'un responsable des services électroniques pour les comptes avec ClicSécur

B) Aménagement – Urbanisme et Environnement

9. Opposition au projet de loi no 97 modifiant le régime forestier et appui au maintien des acquis régionaux
10. Certificat de conformité : Règlement 1156-11-69 amendant le règlement de zonage 1156-11 de la Ville de Gaspé
11. Révision du schéma d'aménagement et de développement

C) Développement socioéconomique

12. État des programmes d'aide financière

C) Autres dossiers

13. Affaires nouvelles :
 - a)
 - b)
14. Période de questions pour le public
15. Ajournement ou levée de la séance